

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.**

- 1.1 Identification de la préparation: **HARPIC GEL JAVEL ULTRA- TRIPLE ACTION PIN / EUCALYPTUS**
- 1.2 Identification de la société: RECKITT BENCKISER FRANCE
15 rue Ampère,
91748 MASSY CEDEX
France
☎: 01 69 93 17 00
Fax: 01 69 93 19 99
- Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE
Route de Sours 98, BP 835
28011 CHARTRES CEDEX
France
☎: 02 37 24 78 00
Fax: 02 37 24 78 47
- 1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**
☎: **01 45 42 59 59**

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature: Préparation liquide en gel pour le nettoyage des cuvettes de WC.
Conditionnée en flacon plastique de 750 ml muni d'une fermeture de sécurité enfant.
- Composants contribuant au danger:

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	231-668-3	2 % (chlore actif)	Xi	R31, 36/38
Sodium laureth sulfate	68585-34-2		<1 %	Xi	R36, 38
Lauryl dimethyl amine oxyde	70592-80-2		<1 %	Xi	R38, 41
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	<2 %	Xi	R36, 38
Parfum			<1 %	Xi	R38

- Xi Irritant
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
- R36 Irritant pour les yeux
- R38 Irritant pour la peau
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit classé Irritant.

Principalement lié à la présence d'hypochlorite de sodium; libère du chlore en présence d'un acide.

- ❑ Contact avec les yeux : Est irritant pour les yeux.
- ❑ Contact avec la peau: Peut causer des irritations cutanées. en cas de contact prolongé.
- ❑ Ingestion: Peut causer en cas d'ingestion des irritations de la cavité buccale et du système digestif; nausées et possibilité de vomissements.

4. PREMIERS SECOURS

- ❑ Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes. Si une gêne ou une irritation persiste, consulter un spécialiste.
- ❑ Contact avec la peau: Rincer la peau souillée à l'eau tiède, si une irritation persiste, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- ❑ Ingestion: Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- ❑ Inhalation: Se diriger vers un endroit bien aéré.

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris:

CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL
200 rue du Faubourg St Denis
PARIS CEDEX 75475
Tel: 01 40 05 48 48
Fax: 01 40 05 41 93

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable qui n'entretient pas la combustion.

En cas d'incendie le port de masque est à recommander.

- ❑ Danger spécifique: Peut se décomposer et libérer des gaz toxiques (dioxyde et monoxyde de carbone, vapeurs d'amine, oxydes d'azote, chlore).
- ❑ Moyens d'extinction : Extincteurs à poudre, mousse, eau, et sable peuvent être utilisés. Eviter l'usage de beaucoup d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Voir aussi sections 8 et 13.

Pour procéder aux opérations de récupération du produit il est recommandé de porter des lunettes, des vêtements de protection appropriés et des gants en caoutchouc.

- Petits volumes moins de 1 L: Es suyer à l'aide d'une serpillière humide et rincer à l'eau.
- Volumes moyens (± 5 L): Absorber à l'aide de terre absorbante, sable, sciure ou autre matériau inerte et le transférer dans un récipient adapté pour élimination appropriée.
- Grands volumes: Contenir la dispersion du produit avec du sable ou tout autre matériau inerte ; ne pas rejeter directement dans les circuits d'eaux usées ou de surface. Ne pas répandre directement sur le sol. Ne pas éliminer le produit sans avoir consulté les autorités compétentes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 MANIPULATION

Eviter tout contact direct avec le produit, en particulier avec les yeux et la peau.

7.2 STOCKAGE

Stocker dans des locaux propres et frais, à l'abri du gel et hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Limites d'exposition: Non pertinent.
- Protection individuelle:
 - Respiratoire: Pas nécessaire pour une utilisation normale du produit
 - Mains: Port de gants imperméables recommandé pour une utilisation prolongée.
 - Yeux: Porter des lunettes de protection.
 - Corps: Porter si nécessaire des vêtements de protection appropriés pour éviter un contact prolongé de la peau avec le produit.

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- Etat physique: Produit liquide clair.
- Odeur: Eau de Javel parfumée.
- Masse volumique: 1.042 g/ml.
- pH: 13.

- ☐ Viscosité: 300 cps.
- ☐ Solubilité: Soluble en toutes proportions dans l'eau.
- ☐ Chlore libre (actif): 2 % w/w.

10. STABILITE ET REACTIVITE

- ☐ Stabilité: Stable dans des conditions de température et de pression de stockage normales. Maintenir à l'écart de températures élevée et du rayonnement UV.
- ☐ Matériaux à éviter: Ne pas mélanger avec d'autre produits ménagers, particulièrement ceux contenant de l'acide (détartrants WC).
- ☐ Produits de décomposition: Le produit se décompose progressivement en dégageant du chlore gazeux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voir sections 2 et 3.

- ☐ Hypochlorite de sodium:
 - LD50 Orale, souris: 5800 mg/kg .
 - Irritation oculaire: lapin: 10 mg: modérée.
 - Inhalation: Irritant pour le système respiratoire si la concentration atmosphérique est supérieure à 2 mg/m³ (STEL 15 minutes).
 - Exposition aigüe au produit concentré (≈15 %): toxicité sévère en cas de contact cutané, oculaire et en cas d'ingestion.
- ☐ Hydroxyde de sodium:
 - LD 50 orale, rat : 350 mg/kg
 - Irritation: Oculaire, lapin: 1 mg/30s sévère
 - La substance pure est considérée comme corrosive pour les yeux, la peau, les voies respiratoires et digestives.
- ☐ Sodium laureth sulfate:
 - LD50 Orale, rat: 1600 mg/kg (toxicité aigüe).
- ☐ Lauryl dimethyl amine oxide:
 - LD50 Orale, rat: 2000mg/kg.
 - Risque de dommages irréversibles en cas de contact oculaire.
 - Irritant pour la peau et le système respiratoire.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Voir également en sections 6, 7, 13 et 15.

Ce produit n'occasionne aucun effet néfaste connu sur l'environnement.

- ☐ Sodium laureth sulfate: Non classé. Biodégradable à >90 %.
- ☐ Hypochlorite de sodium: En milieu aquatique, une concentration >1 ppm est toxique pour les poissons.
- ☐ Hydroxyde de sodium: Les concentrations supérieures à 10 ppm, surtout en eau douce ou à pH ≥ 10.5 peuvent être fatales au poisson et organismes aquatiques. Ce produit peut causer des dommages à la flore aquatique et à la végétation.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Les emballages vides s'éliminent avec les déchets ménagers.
Rincer avec de grandes quantités d'eau en cas de mise à l'égout.
- Quantités importantes: Suivre les recommandations des autorités locales.
(produit non marchand)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Règlement transport terrestre: non classé.
- Règlement transport maritime: non classé.
- Règlement transport aérien: non classé

Ne pas exposer à des températures >40°C pendant plus de 3 jours.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Produit classé Irritant**
 - R36/38 Irritant pour les yeux et la peau
 - S2: Conserver hors de la portée des enfants
 - S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux
 - S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
 - S 28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
 - S 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- Les informations suivantes figurent sur l'étiquette:

Contient de l'hydroxyde de sodium et de l'hypochlorite de sodium.
ATTENTION ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.
- Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage :
(Recommandation 89/542/CEE):

Contient parmi d'autres ingrédients:

 - Tensio-actifs anioniques: <5 %
 - Tensio-actifs nonioniques: <5 %
 - Agent de blanchiment chloré: <5 %
- Directives européennes d'application pour ce produit:

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE). Transcrite par l'arrêté modifié du 21 février 1990.

16. AUTRES INFORMATIONS

- ❑ HARPIC est une marque déposée.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.